R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

VILLE DE L'ISLE-ADAM

DÉCISION DU MAIRE N°125/2023

Objet : Acquisition d'une console d'éclairage pour la Scène Adamoise.

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie autonome de la Scène Adamoise.

Considérant que la Scène Adamoise souhaite remplacer la console d'éclairage actuelle par une console mieux adaptée aux besoins de la salle.

Considérant la proposition commerciale établie par la société Backline SAS, 12 rue Boris Vian – 95310 SAINT OUEN L'AUMONE, pour l'acquisition d'un pupitre d'éclairage Grand MA 3 light pour un montant de 34 841,50€ HT soit 41 809,80€ TTC, avec le versement d'un acompte correspondant à 50% du montant TTC du devis.

DÉCIDE

- **d'approuver** l'acquisition d'une console d'éclairage Grand MA 3 light pour la Scène Adamoise pour un montant de 34 841,50€ HT soit 41 809,80€ TTC, avec le versement d'un acompte correspondant à 50% du montant TTC du devis.
- **de signer** les pièces contractuelles correspondantes.

L'Isle-Adam, le 17 novembre 2023,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
095-219503133-20231117-125-2023-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/11/2023
Mise en ligne le 22 novembre 2023

Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien PONIATOWSKI

Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex , ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75
www.ville-isle-adam.fr

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Maire
s.poniatowski@ville-isle-adam.fr